

LEMAITRE André

Etat-Civil :

Né le 30 novembre 1873 à Vicq sur Gartempe aux Lauriers.
Parents : **Antoine LEMAITRE**, cultivateur et **Pauline BARODON**.
N'habite pas à Vicq en 1911.
Décédé le 30 novembre 1949 à Martizay (36).

Fratie :

Paul LEMAITRE (1871-) Marié avec **Augustine Madeleine PIROLEAU** le 23 décembre 1901 à Lureuil (36)
Marie Léontine Renée LEMAITRE (1880-/1916) Mariée avec **Joseph Louis BLANCHARD**
le 8 novembre 1900 à Lureuil (36)

Registre Matricule :

André LEMAITRE est de la classe 1893 et porte le numéro matricule 1590 au bureau de recrutement du Blanc
Profession de cultivateur et résidant à Lureuil (36).

Détail des services et mutations diverses :

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.
Arrivé au corps le 16 Août 1914.
Incorporé au 68^{ème} Régiment d'Infanterie.
Renvoyé dans ses foyers le 19 dudit.
Rappelé et arrivé au corps le 31 août 1914.
Mis en congé illimité de démobilisation le 5 janvier 1919 par le 68^{ème} Régiment d'Infanterie

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

Du 16 au 19 août 1914
Du 31 août 1914 au 4 janvier 1919

Citation :

A l'ordre du Bataillon N°61 du 10 octobre 1918.
« Employé comme brancardier, a assuré le transport des blessés jours et nuits sur des trajets difficiles et constamment bombardés faisant preuve de courage et de dévouement »



Le rôle essentiel des brancardiers et l'évacuation des blessés au front.

L'évacuation des blessés se révèle cependant souvent difficile : le transport des blessés est lent, les brancardiers doivent se frayer un chemin dans la boue des tranchées.

Les blessés sont fréquemment transportés dans de simples toiles de tentes qu'on empoigne aux quatre coins. Il n'y a pas toujours un brancard à disposition.

Pendant toute la guerre, des milliers de soldats blessés seront évacués chaque jour des champs de bataille. Une énorme organisation à mettre en place, ainsi qu'une chaîne de traitement tout au long du trajet, jusqu'à l'arrivée dans l'un des nombreux hôpitaux où le blessé sera enfin soigné.

La première étape est le poste de secours divisionnaire, situé dans la zone des combats.

Le soldat blessé le rejoint par ses propres moyens quand il le peut, ou y est transporté par ses camarades ou sur des brouettes porte-brancards.

Les blessés sont alors triés, en fonction de la gravité de leur blessure, puis embarqués dans des camions-ambulances.

Pour apaiser la douleur, on pratique des injections de morphine et d'huile de camphre.

Ils sont ensuite transportés généralement par camion jusqu'à l'hôpital d'orientation des étapes (HOE).

Ils sont situés dans la zone d'évacuation, à environ 15 ou 20 kilomètres du front.

C'est là que les soldats sont soignés ou opérés.